

présente les résultats de l'exercice 2023 du Budget Principal suivants :

Section de fonctionnement :	Excédent antérieur :	385 231.34 €
	Excédent 2023 :	147 368.84 €
	Excédent total :	532 600.18 €
Section d'investissement :	Déficit antérieur :	14 274.18 €
	Déficit 2023 :	70 125.10 €
	Déficit total :	84 399.28 €
Section de fonctionnement :		
Report au 002 recettes de fonctionnement :		460 729.65 €
Section d'investissement :		
Report au 001 dépenses d'investissement :		84 399.28 €
Affectation du résultat de fonctionnement au 1068 :		71 870.53 €
Etat des restes à réaliser :	Dépenses :	30 000.00 €
	Recettes :	42 528.75 €

Sylvie RIGHETTI-GILOTTE propose de reprendre le déficit d'investissement 2023 en dépenses d'investissement au 001, soit 84 399.28 €, de reprendre l'excédent de fonctionnement 2023 en recettes de fonctionnement au 002 soit 460 729.65 € et d'affecter le résultat de fonctionnement pour 71 870.53 € en recettes d'investissement, au 1068.

Vote : Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0

Délibération pour le vote des subventions 2024 : la maire présente au Conseil Municipal, les demandes de subventions reçues. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'allouer les sommes suivantes :

DENOMINATION DES ORGANISMES	MONTANT ATTRIBUÉ
JEUNES SAPEURS POMPIERS	200.00 €
RESTOS DU CŒUR	800.00 €
ECHO DU NANT	200.00 €
CHAMBRE DES METIERS	100.00 €
FSL CAF DE L'AIN	100.00 €
PEP 01	100.00 €
BIBLIOTHEQUE DE BENONCES	600.00 €
DECHAINE TON COEUR	200.00 €
ADAPEI	200.00 €
TOTAL	2 500.00 €

Vote : Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0